Communauté de Communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord

# Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
1 avenue de la Gare 16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois
spanc@rochefoucauld-perigord.fr
Tel : 05-45-63-14-74
www.rochefoucauld-perigord.fr

## POUR VOTRE INFORMATION

À lire attentivement afin de compléter correctement votre dossier de demande

### PIÈCES À FOURNIR

☐ **La demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif complétée et signée.**

☐ **Un plan de situation (1/25 000 à 1/10 000).**

☐ **Un plan de masse (1/500 à 1/200) précisant :**

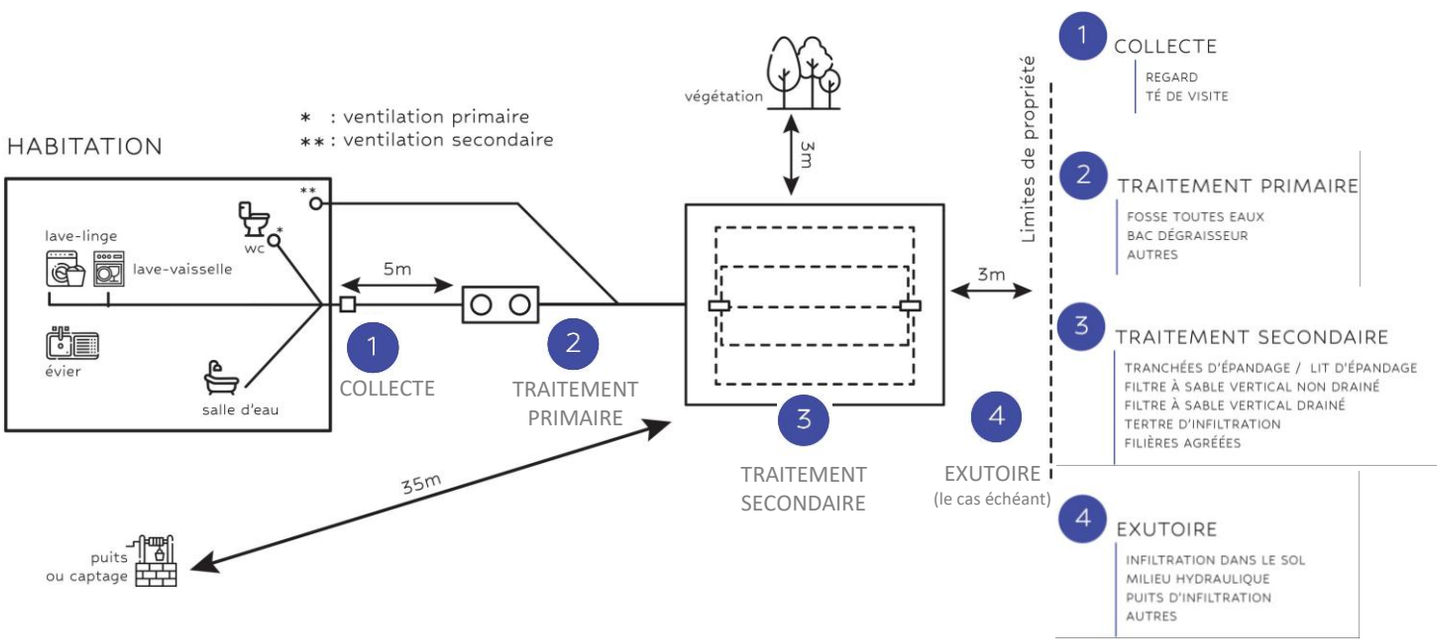
- ***La position de l'habitation (future ou existante) par rapport aux limites de propriétés et des habitations voisines.***
- ***La distance entre l'installation d'assainissement et l'habitation, les limites de propriétés, la végétation et les habitations voisines.***
- ***L'emplacement des installations d'assainissement non collectif (regards, traitements primaire et secondaire, ventilations, exutoire (le cas échéant).***
- ***La position des captages d'eau (puits...), des sources et des ruisseaux à proximité (dans un rayon de 50 m).***
- ***Le sens de la pente et l'aménagement du terrain (accès, parkings, piscine...).***
- ***La position des pièces de l'habitation et des points d'eau.***

**UN EXEMPLE DE PLAN À FOURNIR VOUS EST PROPOSÉ CI-DESSOUS**
**>fond cadastral téléchargeable sur : https://www.geoportail.gouv.fr ou sur https://www.cadastre.gouv.fr**

☐ **Rapport de l'étude de sol et définition de la filière d'assainissement. Cette étude réalisée par un bureau d'étude spécialisé et à la charge du pétitionnaire est obligatoire pour :**

- ***Les autres établissements : restaurant, hôtel, camping, salle des fêtes, permis de construire groupé, lotissement, école, gîte, ...***
- ***Les installations se situant dans les périmètres de captage rapprochés.***
- ***Les puits d'infiltration sur la base d'une étude hydrogéologique.***
- ***Les installations se situant en zone inondable.***

### EXEMPLE DE PLAN À FOURNIR



Communauté de Communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord

# Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
1 avenue de la Gare 16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois
spanc@rochefoucauld-perigord.fr
Tel : 05-45-63-14-74
www.rochefoucauld-perigord.fr

## FORMULAIRE

***Document à renvoyer au service par mail ou par courrier***

Date de la demande : _____/_____/_____

| ***Cadre réservé à l'administration*** | |
|---|---|
| *Dossier SPANC* | |
| *Référence ASS* | |
| *Etat du dossier* | ☐ COMPLET<br>☐ INCOMPLET<br>Motif : |

## PROPRIÉTAIRE/DEMANDEUR

**Nom et Prénom :** ……

Date de naissance : ……

Adresse : ……

Code Postal : …… Commune : ……

Mail : ……@……

Téléphone : ……

## NATURE DU PROJET

☐ Permis de construire ☐ Déclaration de travaux ☐ Réhabilitation de l'assainissement

## LIEU D'IMPLANTATION DES TRAVAUX

Adresse : ……

Commune : ……

Code postal : ……

N° parcelle(s) cadastrales : ……

Section : ……

Superficie totale de la parcelle : ……

Superficie disponible pour l'installation d'assainissement : ……

Êtes-vous propriétaire :
☐ OUI / ☐ NON
*(Si non, merci d'obtenir une autorisation écrite du propriétaire de la parcelle et de la joindre à la demande)*

## CARACTÉRISTIQUES DES LOCAUX

### >> Maison d'habitation individuelle

☐ Habitation principale ☐ Habitation secondaire ☐ Location permanente

| Nombre de chambres | Nombre de pièces de vie (salon, salle à manger ...) | Autre (bureau, salle de jeux ...) |
|---|---|---|
| | | |
| Soit ..... pièces principales (pièce principale = pièce destinée au séjour ou au sommeil) | | |

| Nombre de WC | Nombre de cuisines | Nombre de salles de bain | Nombre de lave-linges | Nombre de lave-mains | Autre (évier sous-sol, cuisine d'été) |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | |

Nombre de logements : .....Nombre d'occupants : .....

### >> Autres types de locaux

(gîtes, restaurants, chambre d'hôtes, établissements recevant du public, locations saisonnières...)

Préciser :.....

.....

### >> Alimentation en eau potable :

☐ Réseau d'eau public ☐ Puits ou captage déclarés ☐ Autre

### >> Destination des eaux pluviales (infiltration, rejet de surface, récupération, ...) :

.....

**N.B : Les eaux pluviales ne doivent en aucun cas être dirigées dans ou à proximité de la filière d'assainissement.**

## CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

### >> Pente du terrain : ☐ Faible (<5%) / ☐ Moyenne (entre 5 et 10%) / ☐ Forte (>10%)

### >> Nature du sol entre 1,0 m et 1,5 m de profondeur

(pour déterminer celle-ci, creuser à l'emplacement prévu pour le dispositif de traitement ou faire réaliser une étude de sol par un bureau d'études)

☐ terre végétale / ☐ sable / ☐ roche calcaire / ☐ roche granitique / ☐ argile

Observations :

.....

.....

.....

Existe-t-il une nappe d'eau à moins de 1 m du fond du système d'assainissement prévu ?

☐ OUI / ☐ NON

Existe-t-il un captage d'eau (puits) dans un rayon de 35 m du dispositif de traitement prévu ?

☐ OUI / ☐ NON

- Si oui, est-il déclaré en mairie : ☐ OUI / ☐ NON
- Est-il utilisé pour la consommation humaine : ☐ OUI / ☐ NON

## CONCEPTEUR / INSTALLATEUR

| Concepteur<br>(bureau d'étude, architecte, constructeur, …) | Installateur |
|---|---|
| Nom : .....<br>Adresse : .....<br>.....<br>Tél : .....<br>Mail : ..... | Nom : .....<br>Adresse : .....<br>.....<br>Tél : .....<br>Mail : ..... |

## CHOIX ET DIMENSIONNEMENT DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

***(Voir le guide de l'Assainissement Non Collectif téléchargeable sur : www.rochefoucauld-perigord.fr)***

ATTENTION : Une installation d'assainissement se compose d'un dispositif de traitement primaire et d'un dispositif de traitement secondaire.

Par ailleurs, il appartient au propriétaire de l'habitation de choisir et de dimensionner l'installation d'assainissement la mieux adaptée aux caractéristiques du terrain.

**Le SPANC n'est pas responsable de la filière. Il se réserve le droit de demander au propriétaire, à la charge de ce dernier, une étude particulière permettant de déterminer la filière d'assainissement adaptée au projet et aux différentes contraintes du terrain ou tout autre élément jugé utile à l'instruction du dossier.**

### 1) Collecte

☐ REGARD / ☐ TÉ DE VISITE

### 2) Dispositifs de prétraitement et traitement primaire

| Dispositif<br>de prétraitement ou de traitement primaire | Volume | Type d'eaux | Pose particulière (*) |
|---|---|---|---|
| Bac dégraisseur<br>(facultatif) | .....l | ☐ pour les eaux de cuisine<br>☐ pour toutes les eaux ménagères | |
| Fosse toutes eaux | ..... $m^3$ | ..... | ☐ dalle d'ancrage<br>☐ dalle de répartition des charges |
| Autre (préciser)<br>..... | ..... | ..... | ..... |

☐ Ventilation primaire en diamètre 100 mm / Type de chapeau : ……

☐ Ventilation secondaire en diamètre 100 mm / Type d'extracteur : ……

***(*) Si au moment du terrassement, la nature du terrain ne semble pas compatible avec le choix de pose prévu, il faudra contacter notre service.***

## 3) Dispositifs de traitement secondaire

☐ **Sol perméable** (infiltration dans le sol)

| Dispositif de traitement | Nombre de tranchées | Longueur X Largeur | Superficie |
|---|---|---|---|
| Tranchées d'épandage` | | | ..... ml |
| Lit d'épandage | | …… m x …… m | ..... m² |
| Filtre à sable vertical non drainé | | …… m x …… m | ..... m² |

☐ **Sol imperméable** (Compléter la partie 5) Évacuation des eaux usées traitées)

| Dispositif de traitement | Longueur x Largeur | Superficie | Imperméabilisé ? |
|---|---|---|---|
| Filtre à sable vertical drainé | …… m x …… m | ..... m² | ..... |

☐ **Sol avec remontées de nappe ou sol inondable**
(Si drainé, compléter la partie 5) Evacuation des eaux usées traitées)

| Dispositif de traitement | Surface au sommet | Surface à la base | Semi-enterré | Drainé ? |
|---|---|---|---|---|
| Tertre d'infiltration | ..... m² | ..... m² | | |

## 4) Autre dispositif

☐ **Filière agréée**
(Compléter la partie 5) Evacuation des eaux usées traitées et joindre obligatoirement un descriptif du dispositif)

| Type de dispositif | ☐ Filtre compact / ☐ Filtre planté / ☐ Microstation |
|---|---|
| Nom du dispositif | |
| Fabricant | |
| Numéro d'agrément | |
| Nombre d'EH | |
| Pose particulière **(*)** | ☐ Dalle d'ancrage / ☐ Dalle de répartition des charges / ☐ Sable stabilisé / ☐ Puits de décompression / ☐ Drainage périphérique |

☐ **Toilettes sèches**

☐ À litière / ☐ À séparation d'urine

**Les déchets issus des toilettes sèches doivent être vidés sur une aire étanche à l'abri des intempéries.**

☐ **Poste de relevage** / ☐ sur eaux brutes / ☐ eaux prétraitées / ☐ eaux traitées

☐ **Autre** (préciser) ……

***(*) Si au moment du terrassement, la nature du terrain ne semble pas compatible avec le choix de pose prévu, il faudra contacter notre service.***

## 5) Évacuation des eaux usées traitées (exutoire)

☐ **Par infiltration dans le sol en place** (à privilégier)

| Infiltration dans le sol en place (à privilégier) | Nombre tranchées | Profondeur | Longueur x Largeur | Superficie |
|---|---|---|---|---|
| Tranchée(s) d'infiltration | | ..... m | | ..... ml |
| Lit d'infiltration | | ..... m | soit …… m x …… m | ..... m² |

☐ **Rejet en milieu hydraulique superficiel**

☐ Fossé communal ☐ Fossé départemental ☐ Réseau d'eaux pluviales communal

☐ Réseau d'eaux pluviales départemental ☐ Autres (cours d'eau, …)

**(Joindre obligatoirement une autorisation écrite du propriétaire de l'exutoire. Une étude particulière pourra être demandée afin de démontrer qu'aucune autre solution n'est envisageable.)**

☐ **Puits d'infiltration** (fournir une étude hydrogéologique)

☐ **Autre** (préciser) ……

### POUR INFORMATION

DISTANCES REGLEMENTAIRES :

- à plus de 35 m d'un captage d'eau déclaré utilisé pour la consommation humaine

DISTANCES MINIMALES RECOMMANDEES :

- à plus de 5 m de tout ouvrage fondé
- à plus de 3 m de toute limite séparative de voisinage

RESTRICTIONS D'USAGE (sauf cas particuliers) :

Hors zone de circulation et de stationnement de tous véhicules ;

Hors zone de culture, potager, plantation et élevage ;

Hors zone de stockage de charges lourdes (bois, piscine hors-sol…) ;

Hors zone imperméabilisée à l'air et à l'eau (goudron, bâche…).

Il peut exister d'autres contraintes particulières propres à certains dispositifs (se référer aux fiches techniques des fabricants).

ENTRETIEN :

La qualité du fonctionnement du dispositif d'assainissement non collectif dépend de sa conception, du soin apporté à sa réalisation et de son entretien. Ainsi, l'usager sera tenu d'assurer un bon entretien des différents équipements.

Aussi, il est rappelé que les regards ou les tampons de visite doivent rester accessibles et visibles.

### ENGAGEMENTS

Le propriétaire/demandeur soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- **Ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier ;**
- **Réaliser l'installation d'assainissement en son entier, conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été approuvé ;**
- **Prévenir le service chargé du contrôle de l'assainissement non collectif avant le début des travaux ET avant le remblayage des dispositifs ;**
- **Payer la redevance selon les tarifs fixés par délibération ;**
- **Avoir pris connaissance du règlement de service. *(Téléchargeable sur www.rochefoucauld-perigord.fr)***

À …… le ……

Signature du propriétaire/demandeur

Communauté de Communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord